

REPUBLIQUE
 FRANCAISE

Registre des délibérations

DEPARTEMENT DE
 L'ARDECHE

DÉCISION MUNICIPALE
 N°2025-110

ARRONDISSEMENT DE
 PRIVAS

Objet : Déclaration d'intention d'aliéner n°0073492500058

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 26 mai 2020, 15 février 2022 et 15 septembre 2022 portant délégation du conseil municipal au Maire,

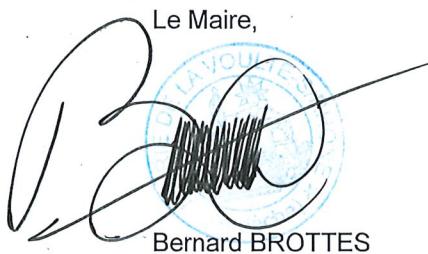
Vu la déclaration d'intention d'aliéner n° 0073492500058, enregistrée en mairie le 04/11/2025,

Dossier	Date de dépôt	Adresse	Parcelles	Nature du bien	Zonage PLU	Prix
DIA0073492500058	04/11/2025	Brûle Biasse	AN 1035 AN 1042 AN 1043 AN 1046 AN 1054 AN 1066	Voirie et bassin de rétention	UD	1 €

DECIDE

- **DE RENONCER** à l'exercice de son droit de préemption urbain.

À la Voulte sur Rhône, le 04/11/2025

Le Maire,

 Bernard BROTTE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision (R.421-1 et suivants CJA).